

Interview du ministre de l'Éducation nationale, Florentin Moussavou, à la veille du baccalauréat

**Florentin Moussavou : " Il n'y a pas de bac au rabais "**

Propos recueillis par F.B.E.M  
Libreville/ Gabon



Photo : Ariside Moussavou

**Le ministre de l'Éducation nationale, Florentin Moussavou : « Notre baccalauréat a la même valeur que tous les autres baccalauréats ».**

**L'union. M. le ministre, nous sortons d'une année académique fortement perturbée par plusieurs mois de grève. Le baccalauréat, qui débute demain, revêt-il en cela un enjeu particulier ?**

**Florentin Moussavou :** Le baccalauréat est un examen emblématique dans le système francophone. Chaque fois qu'on s'achemine vers les épreuves du baccalauréat, naturellement, il y a une mobilisation d'un certain nombre de ressources. Au niveau des familles, des établissements d'enseignement secondaires, et des élèves candidats. A telle enseigne qu'on a parfois l'impression que toute l'année scolaire se résume à l'organisation du baccalauréat. C'est l'examen qui permet d'aller à la conquête des diplômes universitaires, sur le plan national comme international. Le bac reste donc un objet de conquête et de convoitise. Et c'est pour ça, certainement, que le baccalauréat dans une année scolaire comme celle qui s'achève, et qui fut particulièrement chahutée, revêt les caractéristiques d'un exercice assez complexe. Mais je voudrais aussi rappeler que l'année scolaire a été chahuté de manière irrégulière selon les circonscriptions scolaires. Seul 8% de notre parc d'établissements, notamment à Libreville, Port-Gentil et Oyem, a été fortement impacté par la grève. Aussi avons-nous entrepris des démarches pour rattraper le retard dans ces établissements-là.

**Qu'est ce qui a été fait de manière concrète ?**

- A travers des missions sur le terrain, nous avons d'abord circonscrit les établissements où il y avait des problèmes, dans quelles matières, dans quelles classes, et à quel niveau du programme. Après quoi, on a fait intervenir des modèles pédagogiques qui permettent de mettre l'accent sur l'essentiel du programme, le qualitatif, en laissant de côté certains aspects qui sont complémentaires. C'est ce qui a permis de rattraper l'année scolaire. C'est ce qui a permis une mise à niveau des élèves dans les établissements impactés par la grève.

**Ce ne sera donc pas un baccalauréat au rabais, comme certains observateurs semblent déjà l'avancer ?**

- Vous savez, dans notre pays, la tradition orale impose souvent à beaucoup d'entre nous de dire et de commenter même ce qu'ils ne savent pas. En fait, on radote beaucoup. Qu'est ce que cela signifierait un bac au rabais ? Qui aurait intérêt à organiser un bac au rabais ? Les élèves, les enseignants, le ministre de l'Éducation nationale, le gouvernement ? Personne. Ce qu'il y a, c'est qu'il y a eu une grève. L'objectif des grévistes étaient de pourrir le système, faire en sorte qu'il n'y ait pas d'examens, et que l'année scolaire soit déclarée blanche. Nous leur opposons simplement le regard sur la réalité. Non, il n'y a pas d'année scolaire au rabais. Il n'y a pas de bac au rabais. Notre baccalauréat a la même valeur que tous les autres baccalauréats passés sur le continent africain et dans le système francophone.

**Il y a quelques jours, le CEP et le BEPC se déroulaient sans incidents majeurs. Peut-on s'attendre à la même chose en ce qui concerne le bac ? Quel retour avez-vous des équipes d'organisation ?**

- Permettez-moi d'abord de dire qu'il me revient, chaque fois, de la part d'un certain nombre de compatriotes, à quel niveau qu'ils interviennent, de me faire observer que le BEPC et le CEP se sont déroulés sans incidents. Comme si, intérieurement, chacun nourrissait l'envie de voir ces examens ou bien ne pas se dérouler du tout, ou alors donner lieu à des échauffourées.

La vocation des examens c'est d'être organisés dans la quiétude. S'il y a des problèmes qui surviennent par exemple en termes de choix de sujets, d'insuffisance de places dans les salles d'examens, d'insuffisance de sujets par élève, ou de feuilles anonymées, là, on pourrait se dire qu'il y a un problème. Mais les examens sont préparés par des équipes outillées. Il y a une Direction générale des examens et concours pour l'Enseignement général, et une cellule d'organisation des examens pour l'Enseignement technique. Ces deux organes fonctionnent de manière rationnelle. Ils nous permettent d'aller aux examens sans aucun problème. D'ailleurs, cet exercice relève de l'habitude dans un ministère de l'Éducation nationale qui fonctionne normalement.

**M. le ministre, vous n'êtes pas sans savoir qu'une frange d'enseignants, notamment ceux de l'ex-Conasysed, conditionne sa participation au baccalauréat à la libération du syndicaliste Marcel Libama. Votre commentaire à ce sujet ?**

- Il y a probablement dans la corporation des enseignants qui disent cela. Mais tout ceux qui parlent ainsi ne sont pas forcément appelés à intervenir dans l'organisation des examens. Vous savez, nous avons 25 mille enseignants en activité. Combien participent réellement aux corrections des examens. Entre 1 500 et 2 000. Vous imaginez donc que ceux qui font du bruit, et déclarent à cor et à cri qu'ils ne feront pas telle ou telle chose, tant que telle ou telle réponse n'aura pas été apportée, ne sont pas forcément concernés par les examens. D'autre part, je n'ai pas à commenter tout ce qui concerne l'interpellation et l'arrestation de M. Libama. Cela relève d'une décision de justice, et je préfère laisser la justice suivre son cours. Je dis juste que je ne vois pas en quoi cette affaire aurait un lien avec le baccalauréat. L'examen est engagé. Il va se tenir. Nous espérons simplement que la sagesse des uns et des autres prévaudra, et que personne ne s'autorisera à venir créer un incident de quelque nature qu'il soit, et qui viserait à mettre en péril le déroulement du baccalauréat.

**Le paiement des vacances constitue l'autre point d'achoppement fréquent entre les enseignants et la tutelle. Au moment où l'on s'achemine vers la fin des examens de fin d'année, cette problématique a-t-elle été réglée en amont ?**

- Le ministère de l'Éducation nationale, le gouvernement, se chargent de traiter des questions qui concernent la vie des agents publics. Et au regard des observations qui ont pu être faites depuis plusieurs années, et singulièrement en cette année-ci, des mesures sont en train d'être prises en ce qui concerne le paiement de ces vacances.

Budget. Donc, cela relève surtout de mes collègues de décrire les mécanismes qui permettront de régler cette facture. Mais, je crois qu'il faut quand même que dans ce pays, les citoyens et les agents de l'État reviennent à une attitude qui consiste à accorder un minimum de confiance au gouvernement. Les vacances, c'est une indemnité pour le service fait. L'État finit toujours pas régler ce qu'il doit. J'ajoute, toujours sur les vacances, qu'il n'y a pas une dette à proprement parler de l'État à l'égard des enseignants. Parce que, chaque année, généralement, en décembre au plus tard, donc trois mois à peu près après les examens, les vacances sont payées. L'année dernière a été un peu exceptionnelle c'est vrai, pour des raisons que l'on peut comprendre aisément. Mais, l'État s'est tout de même résolu à payer cette facture au mois d'avril dernier.

**Justement M. le ministre, le paiement des vacances ne prend-il pas trop de temps à être effectué, au point de constituer un motif de grève pour l'année suivante ?**

- Qu'est ce qui compte en fin de parcours ? C'est que l'État respecte ses engagements. Je crois que la question des vacances, nous devons la "détabouiser". Les vacances, ce sont des indemnités accessoires, qui surviennent à l'occasion des services tels que la participation aux examens. L'État s'est engagé à faire en sorte que les enseignants qui participent aux examens soient rétribués conformément à la tâche qu'ils accomplissent.

**Votre dernier mot, Monsieur le ministre**

- Juste souhaiter une bonne chance à tous les candidats au baccalauréat.

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°006  
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)**

**REPUBLIQUE GABONAISE**

**PROGRAMME D'APPUI A L'INITIATIVE « GABON VERT »  
POUR LA TRANSFORMATION DE LA FILIERE FORET-BOIS  
(PAGTFOB)**

**SECTEUR :** Forestiers  
**Référence de l'accord de financement :** 5500155010502  
**N° d'Identification du Projet :** P-GA-AAD-005

Le Gouvernement de la République Gabonaise a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Programme d'Appui à l'initiative « Gabon Vert » pour la Transformation de la Filière Forêt-Bois, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat pour les services d'un consultant individuel chargé de l'installation et le paramétrage du logiciel TOMPRO, ainsi que la formation du personnel-clé.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les tâches suivantes :

- Installer le logiciel TOMPRO ainsi que la licence ;
- Paramétrer le logiciel ;
- Former le personnel clé du projet PAGTFOB.

L'Unité de Gestion des Études du Programme (UGEP) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique d'acquisition de la Banque africaine de Développement en date d'Octobre 2015 disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures locales (TU+1) et jours d'ouverture des bureaux du lundi au vendredi de 07h30 à 15h30.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 1<sup>er</sup> août 2017 à 12h00<sup>h</sup> (heure locale) et porter expressément la mention « AMI N° 006/MEFPEPGDE/SG/PAGTFOB/UGEP 2017. Consultant Individuel chargé de l'installation et le paramétrage du logiciel TOMPRO, ainsi que la formation du personnel-clé ».

Unité de Gestion des Études du Programme PAGTFOB  
À l'attention de : Madame Célestine MENGUE MEDOU, Coordonnatrice  
Ministère de l'Économie Forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargé de la Protection et de la Gestion Durable des Écosystèmes.  
Adresse géographique : Immeuble des Eaux et Forêts, Boulevard Triomphal Omar Bongo  
1er étage au Secrétariat PAGTFOB  
BP : 199 Libreville / Gabon  
Tél : (+241) 04 69 55 95  
Email : [pagtfoh.ugsep@gmail.com](mailto:pagtfoh.ugsep@gmail.com)